



**DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE  
POUR LE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE DEPARTEMENTALE DE  
MUSIQUE ET DE THEATRE DE HAUTE-SAONE**

SEANCE DU 25 MARS 2024

Vu l'article Date de la convocation : 19 mars 2025  
Nombre de membres en exercice : 25

L'An Deux Mil Vingt-quatre, le 25 mars, le Comité Syndical s'est réuni à l'Hôtel du Département à Vesoul, sous la présidence de Madame Isabelle ARNOULD.

**Etaient présents :**

Emmanuel ARNOULD, Isabelle ARNOULD, Vincent BALLOT, Martine BAVARD, Marie-Claire FAIVRE, Patricia FASSET, Sylvie MANIERE, Maryline MANTION, Joël MONGIN, Christiane OUDOT, Hervé PULICANI, Sophie ROMARY-GROSJEAN, Michel TOURNIER,

**Pouvoirs :** Nicolas PLANCHON à Isabelle ARNOULD

**Etaient excusés :**

Jean-Marie BERTIN, Corinne BONNARD, Isabelle BOUCLANS, Dominique DIDIER, Eric FLEURY, Claudie GAUTHIER, Guillaume GERMAIN, Sophie LARUE BOLIS, Bruno MACHARD, Didier PIERRE, Bertrand REZARD,

**DELIBERATION 2024-13 : TARIFS SPECIFIQUES ANNEE SCOLAIRE  
2024-2025**

Après avoir entendu l'exposé de la Présidente, le Comité Syndical décide d'adopter à l'unanimité la grille de tarifs spécifiques 2024-2025 ci-jointe.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET ANNEE CI-DESSUS.

La Présidente,

Isabelle ARNOULD

La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte :

- réception en Préfecture le.....
- publié sous forme électronique sur le site internet de l'EDMT
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Besançon – 30 rue Charles Nodier, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'état.